



Club de judo Torii
7800, boulevard Métropolitain Est
Montréal, Québec
(514) 352-9403
clubdejudo-torii.com

Montréal, le 20 mai 2020

Objet : Politique spéciale de remboursement liée à la COVID-19

Madame, Monsieur,

Le Club de Judo Torii souhaite adresser vos questionnements concernant l'arrêt des cours de judo ainsi que le remboursement de ceux-ci. Nous sommes conscients que cette situation laisse place à beaucoup d'incertitudes et d'insécurité financière pour tous.

Le conseil d'administration de notre club a déterminé le montant que le Club de Judo Torii serait en mesure de redonner à ses membres afin de compenser pour les cours manqués, soit un montant de 50\$ par personne inscrite ayant payé la totalité des frais de cours. Les remboursements se feront par chèque et seront envoyés par la poste à l'adresse au dossier. Veuillez noter que, si vous le désirez, il vous est aussi possible de ne pas accepter ce remboursement afin de soutenir notre club de judo.

Pour toute question ou demande de remboursement, veuillez contacter M. Dany Houde à l'adresse suivante : tresorier@clubdejudo-torii.com.

Cordialement,

Cédric Stawarz
Directeur technique
Club de judo Torii
directeur.technique@clubdejudo-torii.com

Éric Debargis
Président
Club de judo Torii
president@clubdejudo-torii.com